

FORMULAIRE D'ADHÉSION/RENOUVELLEMENT AU ROHIM ANNÉE 2017/2018

MEMBRES ACTIFS OU MEMBRES ASSOCIÉS

La période d'adhésion débute le 1^{er} avril et se termine le 31 mars de l'année suivante. Les nouveaux membres admis après le 1^{er} janvier de l'année courante n'ont pas à renouveler leur adhésion avant l'année suivante (voir la Politique adhésion).

POUR LES MEMBRES ACTIFS (organisme à but non lucratif)

Lors d'une première adhésion seulement

Formuler une DEMANDE ÉCRITE adressée au Comité de coordination accompagnée des documents suivants dûment identifiés et datés :

Copie de la Charte ;

Résolution écrite du Conseil d'administration et signée par deux administrateurs établissant une demande d'adhésion ou un renouvellement d'adhésion (résolution ci-jointe à remplir) ;

Copie des modifications apportées à la Charte ou aux services offerts (lors d'un renouvellement d'adhésion) ;

Copie du dernier rapport d'activités annuel adopté par l'assemblée générale ;

Nom du représentant délégué aux diverses réunions pour l'année en cours; la personne désignée est : _____

Paiement de la **cotisation annuelle** en accord avec l'article 15 des règlements généraux : **20 \$**

Respecter les droits et responsabilités accordés aux membres actifs (article 10.1) et, par vos actions contribuer aux objectifs du ROHIM ;

Le formulaire ci-joint dûment rempli.

POUR LES MEMBRES ASSOCIÉS (organisme ou personne majeure) :

Lors d'une première adhésion seulement

Formuler une DEMANDE ÉCRITE adressée au Comité de coordination avec pour engagement de respecter les droits et les responsabilités précisés dans l'article 10.2 des règlements généraux ;

Nom du représentant délégué aux diverses réunions pour l'année en cours; la personne désignée est : _____

Paiement de la **cotisation annuelle** en accord avec l'article 15 des règlements généraux : **10 \$**

Le formulaire ci-joint dûment rempli.

De plus, les membres partagent, soutiennent et favorisent le respect de ces principes et de ces valeurs afin d'améliorer le développement d'une solidarité sociale.

VALEURS COMMUNES :

La valorisation de l'authenticité, de la connaissance de soi et du respect des différences. (valeurs morales)

L'amélioration des relations interpersonnelles et des liens affectifs empreintes de respect envers les autres hommes, les femmes et les enfants par des actions pacifiques. (valeurs affectives)

Le développement du SAVOIR et de la recherche pour mieux connaître les multiples aspects des réalités masculines. (valeurs intellectuelles)

La création et la réalisation d'activités de FORMATION et de SENSIBILISATION proposant une vision inclusive des difficultés vécues selon le genre masculin et une approche préventive. (valeurs intellectuelles et sociales)

L'amélioration des services pour les hommes par l'entraide, la collaboration et la solidarité permettant un mieux-être individuel, relationnel et communautaire. (valeurs sociales)

La reconnaissance d'une implication masculine positive où l'homme est un acteur de changement engagé dans l'évolution des modèles socioculturels. (valeurs socioculturelles)

L'actualisation et la promotion d'une approche masculine menant à l'inclusion des diverses réalités masculines en respect de l'égalité des sexes. (valeurs socioculturelles)

PRINCIPES DE BASE qui définissent les fondements des actions pour une meilleure reconnaissance des vécus masculins et pour un mieux-être de l'ensemble des individus :

Responsabilisation individuelle et collective.

Nouvelles coopérations et réseautage des multiples acteurs sociaux.

Soutien, entraide et développement de services.

Connaissance des différentes réalités masculines et de ses visages.

INFORMATION REQUISES POUR L'ADHÉSION OU LE RENOUELEMENT:

Organisme financé par le PSOC	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Organisme: _____		
Prénom et nom de la personne mandatée : _____		
Adresse postale : _____		
Téléphone : (____) _____ - _____	Télécopieur : (____) _____ - _____	
Courriel : _____	Site Web : _____	
Signature : _____	Date : _____	